

## Les enjeux du Marché commun

**Source:** CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/les\\_enjeux\\_du\\_marche\\_commun-fr-4eff8691-8f25-4783-a5dd-19ef4035883a.html](http://www.cvce.eu/obj/les_enjeux_du_marche_commun-fr-4eff8691-8f25-4783-a5dd-19ef4035883a.html)

**Date de dernière mise à jour:** 08/07/2016



## Les enjeux du Marché commun

L'objectif du Marché commun est de créer en Europe une vaste zone de politique économique commune qui, reposant sur une fusion des marchés nationaux, permettra d'éliminer le gaspillage des ressources. Ses partisans y voient un moyen de supprimer les entraves à la libre concurrence et la promesse de nouveaux débouchés permettant l'augmentation de la production. Mais la mise en œuvre du Marché commun général pose de grands défis aux économies de pays tels que la France traditionnellement protectionniste. D'autant plus que l'union douanière que les six pays membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) se proposent d'établir comporte la suppression des contingents et des barrières tarifaires et l'adoption d'un tarif douanier commun.

Malgré des difficultés financières et monétaires, l'économie française est au milieu des années cinquante en pleine expansion. Son taux de croissance très élevé rend inévitable l'ouverture des frontières. Car la France, qui a besoin de matières premières et de quantités toujours plus grandes d'énergie, se voit dans l'obligation d'importer massivement pour alimenter son expansion industrielle. Décidée à devenir compétitive, la France doit se mettre en état de participer davantage aux échanges internationaux. Mais les disparités dans les conditions de production et son régime préférentiel avec les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) dans le cadre de l'Union française l'empêchent de participer pleinement à la libéralisation des échanges sur le plan mondial. D'où l'intérêt, cependant relatif, de Paris pour un système plus limité géographiquement et plus progressif. L'intégration dans le cadre des Six, accompagnée de mécanismes efficaces pour assurer une libération par étapes des échanges et corriger les disparités tout en conservant une protection douanière vis-à-vis des pays tiers, doit permettre à l'économie française de s'ouvrir sans heurt vers ses voisins en se modernisant. La décision du gouvernement français d'entrer dans le Marché commun est d'ailleurs une décision politique qui va au-delà des considérations uniquement économiques en ce qu'il recherche les avantages politiques d'une construction économique de l'Europe.